

Discours prononcé au rassemblement des retraité·es de la Vienne le 1^{er} octobre 2021 au nom des organisations de retraité·es du groupe des 9 représentées dans le département : CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR

Je vous remercie de votre présence à ce rassemblement organisé dans notre département dans le cadre de l'action nationale décidée dès le mois de juin par le groupe des 9, un rassemblement durable et dans l'unité depuis 2014 qui permet l'expression revendicative des retraités et leur inscription dans le paysage social. Parce qu'il y a des choses à dire sur les conditions de vie des retraités, sur le traitement qu'on leur réserve, sur la prise en compte plus généralement de l'évolution de la durée de vie et de l'accroissement du nombre de personnes âgées qu'elle implique.

D'abord réaffirmer que la retraite est un droit acquis par le travail, qu'elle est le prolongement de l'activité professionnelle avec laquelle elle est et doit rester en lien étroit : les cotisations retraite ont valeur d'engagement intergénérationnel profond et inaliénable ! La revalorisation des retraites et pensions doit être l'expression de ce lien. Notre revendication d'évolution liée à celle du salaire moyen est tout à fait fondée.

Si la revalorisation des pensions a d'abord été réduite à suivre tant bien que mal l'évolution des prix, les gouvernements s'en affranchissent en imposant des gels ou des sous revalorisations qui portent une lourde atteinte au pouvoir d'achat des retraités et maintiennent voire conduisent nombre d'entre eux sous le seuil de pauvreté. Cette année 2021 ne fera pas exception ! Après deux années de gel, les + 0,4% arrachés par nos mobilisations font pâle figure à côté des 2,1% de hausse des prix consignés par l'INSEE qui note que la baisse du pouvoir d'achat touchera prioritairement les retraités et les inactifs parmi lesquels une bonne part de la jeunesse. La flambée des prix de l'énergie (plus de 50% pour le gaz !), de l'alimentaire, des transports, des mutuelles, dépenses contraintes par excellence, ont et auront des conséquences d'autant plus fortes que les revenus sont faibles.

Alors oui, exigeons la revalorisation des pensions et retraites et dénonçons de nouveau aujourd'hui l'indignité pour notre pays de servir des retraites à taux plein inférieures au SMIC.

Le deuxième axe revendicatif concerne les domaines de la santé et de la protection sociale, sujets très sensibles pour la population retraitée. Les manquements graves, révélés par la crise sanitaire toujours active, ont eu des conséquences traumatisantes et parfois mortelles. Nous ne l'oublions pas ! L'accès aux soins de proximité doit redevenir une priorité ; assez de déserts médicaux qui n'épargnent pas notre département rural, y compris au sein de quartiers citadins. Nous soutenons la création de centres de santé publics.

Il faut bien évidemment redonner au service public de l'hôpital les lits, les personnels, les équipements indispensables à l'accueil au plus près des populations. Plus de 5 000 fermetures de lits ont eu lieu en 2020, en pleine crise sanitaire !

Le Président de la République vient d'enterrer la promesse d'une loi nouvelle pour la perte d'autonomie. Il y a pourtant urgence de prendre en compte le droit à l'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité Sociale, assorti de la création d'un grand service public de sa prise en charge au niveau du domicile ou des EHPAD. Avec les personnels du secteur, nous estimons le besoin d'embauches nouvelles à 200 000 dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité. Les rapports commandés par le gouvernement lui-même convergent sur ce niveau de besoin

Des moyens supplémentaires pour notre Sécurité sociale sont donc indispensables pour financer les besoins de la population à partir des cotisations sociales, ce qui suppose des emplois, des salaires et des pensions corrects. La dette COVID ne pèsera pas sur les salaires et les dividendes engrangés par les grands patrons : leur rémunération moyenne en 2021 fait un bond de + 40 % pour s'élever à 5,3 millions d'€ soit 284 smic annuels ! Quant aux actionnaires du CAC 40, ils se verront distribuer plus de 51 milliards d'euros : c'est presque 10 milliards de plus qu'en 2020...

La dette COVID pèse déjà pour 136 milliards sur les seuls assurés sociaux que nous sommes par le biais de la CRDS prolongée 9 années supplémentaires !

Enfin, le développement des services publics est un enjeu central. Ce sont bien des services de proximité, avec du personnel en nombre et bien formé dont nous avons besoin, garants d'une égalité de traitement et d'un accès sur tout le territoire. La marchandisation des services à tout va conduit à la mise à l'écart des plus fragiles.

La solidarité intra et intergénérationnelle est un fondement essentiel du développement de notre société qu'il faut préserver, revitaliser. Les intérêts des retraités et des actifs, futurs retraités, sont convergents. La formation, l'emploi, le salaire, la pension sont en relation intime qu'il faut refuser de voir briser. Nous serons donc également de la manifestation interprofessionnelle du 5 octobre pour y affirmer solidarité et exigence de dignité tout au long de la vie. **Rendez-vous à 14 h 30, Promenade des Cours à Poitiers !**

Notre action doit se poursuivre ! Le groupe des 9 se réunit le jeudi 7 octobre à Montreuil dans les locaux de la CGT pour envisager une nouvelle modalité visible et mobilisatrice.

À suivre donc...